

REF : 20211013-CR
COMMISSION K

DATE D'EMISSION : 07/12/2021

DATE DE LA REUNION : 13/10/2021

LIEU : Séderon + visio

REDACTEUR : AÏCHA QUEMENEUR

OBJET : Commission K – Social, Petite Enfance – commission élargie aux acteurs locaux

Présents à Séderon :

Elus : Pascale ROCHAS, Amélie LEBRE, Marion LEPRAT, Alain FRACHINOUS, Alain NICOLAS, Bénédicte AMIC, Christelle BUCHER, Khatima DIDIER, Lionel FOUGERAS, Claire LAPIE, Lou MURAT, Jason DUQUENAG,

Agents : Cendrine CLEMENÇOT, Aïcha QUEMENEUR

Acteurs locaux : Bernard ARCEL, Anne-Marie VALDENNAIRE, Chantal BATAILLE,

Viso CCBDP : Isabelle TEYSSEYRE, Annie PLOUZENNEC-MOSSER, Nicolas KRUGLER

Viso CC Sisteronais Buëch : Patricia CASTE-MOSTACHETTI

ORDRE DU JOUR :

Présentation de l'étude des besoins en accueil Petite-Enfance dans les Hautes-Baronnies :

- État des lieux,
- Propositions et Mise en perspective,
- Prochaines étapes.

Questions diverses

NB : Le support de réunion est joint en annexe.

Avant-propos :

Il est rappelé aux participants que cette commission revêt une dimension particulière à deux titres :

- Elle est dédiée au territoire des Hautes-Baronnies,
- Et elle est élargie aux acteurs concernés par la Petite-Enfance dans les hautes-Baronnies : CAF, associations et professionnels Petite-Enfance (RAM, LAEP, micro-crèche, assistante maternelle...) et la CC du Sisteronais Buëch

1. Présentation de l'étude des besoins en accueil Petite-Enfance dans les Hautes-Baronnies :

Contexte de l'étude

- CCPDP : Fusion en 2017 → 4 CC – 67 communes
- Transfert de la Compétence Petite-Enfance : septembre 2017
- Mutuelle Petite-Enfance des Baronnies : gestion RAM / RPE et LAEP
À l'initiative d'une étude-action dans les Hautes-Baronnies soutenue par la CAF 26 et la CCBDP
- Territoire de la CC-BDP signataire :
 - Contrat Enfance Jeunesse : cofinancement CAF de Politique Petite-Enfance / enfance / jeunesse
 - Convention territoriale globale : approche plus globale (Petite-Enfance / enfance / jeunesse, logement, inclusion numérique...) et animation sociale territoriale

Le territoire de l'étude : Les Hautes-Baronnies, un bassin de vie

- **2 régions** : PACA et AuRA
- **2 Communautés de Communes** : CCBDP et CC Sisteronais Buëch,
- **2 départements** : Drôme (26) et Hautes Alpes (05)
- **12 communes de la CCBDP** : Séderon, Mévouillon, Ballons, Barret de Lioure, Eygalayes, Izon-la-Bruisse, Vers-sur-Méouge, Montauban-sur-l'Ouvèze, Aulan, Montbrun les Bains, Reilhanette, Villefranche-le-Château,
- **4 communes de la CC Sisteronais Buëch** : Lachau, Éourres, Salérans, Barret-sur-Méouge.

Particularités du territoire :

- Territoire de montagne, avec logique de vallées.
- Une faible population sur un territoire étendu (1473 hab).
(Densité : Moins de 5 hab/km², contre 19 hab. pour la CCBDP, 46 hab. pour la Drôme.)
- Une baisse de la natalité entre 2014 et 2019, stabilité constatée en 2020.
- Territoire relativement isolé, marqué par une part importante de familles monoparentales.
- Saisonnalité des emplois : tourisme, agriculture.

Ce que les habitants, et acteurs locaux disent...

- Manque de mode d'accueil suite à la fermeture de la MAM en 2017,
- Entraide familiale existante,
- Méconnaissance du métier d'assistante maternelle,
- Jeunes parents confrontés à des déplacements importants face à l'absence de mode garde, une seule assistante maternelle encore en activité.
- Demande exprimée des élus d'un service public d'accueil Petite-Enfance sur le territoire.

Activités économiques

- Activités plus importantes sur les axes Séderon et Sault, particulièrement sur les communes touristiques Montbrun Les Bains et Séderon.
295 activités recensées, avec un développement prononcé dans :
 - ✓ L'industrie (9 entreprises) : bois, huiles essentielles, plantes aromatiques, pharmaceutiques...
 - ✓ Le commerce (6 entreprises dans le commerce) : hébergement, restauration, transport...
 - ✓ Le service (10 entreprises) : administration publique, action sociale, santé...
- ✓ **Activités agricoles** : 82 exploitations
- Grandes cultures et polycultures : lavande, plantes aromatiques, petit épeautre,
- Élevages bovins : viande, lait

2. Propositions et mise en perspective

Il conviendrait donc de répondre à deux types de besoins :

- *L'accueil ponctuel autour d'un « répit parental »,*
- *Et les besoins d'accueil régulier et permanent pour les personnes ayant une activité professionnelle (régulière ou non).*

De vérifier la pertinence d'un projet d'accueil régulier sur l'axe Séderon et Sault.

Points de vigilance :

- *Proposer des services en cohérence avec les déplacements professionnels des familles,*
- *Rester en proximité du secteur dépourvu d'activité pour ne pas renforcer l'isolement.*
- *Rester en proximité du secteur dépourvu d'activité pour ne pas renforcer l'isolement.*

*Un accueil avec une **dimension itinérante** pourrait répondre aux besoins.*

De réfléchir à un mode de garde :

- **En adéquation** avec le milieu rural (effectif faible, mobilité, réalité géographique), et un territoire de montagne avec une logique de vallées.

- **Flexible et évolutif**, pouvant être modulé pour coller au mieux à la demande des familles, tout en assurant une maîtrise du fonctionnement et du financement.
- **Mutualisable**, qui prend en compte les limites territoriales et reste en lien avec les structures Petite-Enfance du bassin de vie (inter collectivités et institutions : Communautés de Communes, départements, CAFs, micro-crèches, RAM/RPE...).

Quelques structures existantes sur les Hautes-Baronnies :

- La halte-garderie itinérante
- Le Jardin d'enfants (+ de 18 mois)
- Une nano-crèche à domicile
- Un service « satellite » - une extension de :
- La micro-crèche de Montbrun-Les-Bains
- Jardin d'enfants d'Éourre

3. Vers un accueil Petite-enfance évolutif

Les particularités de ce territoire nécessitent de tendre vers un accueil « hybride » qui prend en compte différentes composantes :

- Un découpage administratif impliquant plusieurs régions et départements, et donc plusieurs CAF et intercommunalités. D'où nécessité :
- D'associer l'ensemble des acteurs, et particulièrement les maires des communes concernées.
- De conventionner à terme pour accompagner la pérennité de l'action.
- De démarrer une action à titre expérimental pour tendre vers un service adapté à la situation et pérenne.

Dans un 1^{er} temps proposer **un accueil une ½ journée** par semaine :

- Accueil sur une commune des Hautes-Baronnies pour être en contact avec les familles et acteurs locaux, pour coconstruire le service.
- Accompagner l'évolution de ce service en travaillant avec les services les plus proches : Les micro-crèches de Montbrun et d'Éourre, les RAM / RPE des territoires de la CC Sisteronais Buëch et de la CCBDP.

4. Prochaines étapes

Après la Commission Petite-Enfance élargie : le 13/10/2021

- Présentation du métier d'assistante maternelle : courant novembre 2021
- Visite d'expérience dans le Trièves (Isère), à Monestier-de-Clermont : accueil itinérant (début 2022)
- Mise en place d'un accueil hebdomadaire (à définir) par la Mutuelle Petite-Enfance pour créer un lien physique avec les familles et acteurs locaux, et ainsi être au plus près du besoin : fin 2021 / début 2022

Autres étapes : Rencontres inter-territoires à planifier :

- Associations l'île aux enfants / EVS de la Méouge / AESIO-EOVI / « École, éveil, loisirs » / Mutuelle Petite-Enfance
- RV CAFs 26 / 05 avec CCBDP et CC Sisteronais Buëch

La **dimension « limitrophe »** du territoire (à la croisée de 2 régions, 2 départements et 2 intercommunalités) se retrouve également sur le **territoire de Rémuzat**.

Il conviendrait à terme de réfléchir à une démarche globale avec les partenaires des 2 territoires (CAF, MSA, Communautés de communes) pour accompagner communément le développement de la Politique Petite Enfance.

SYNTHESE :

1. Principe de la démarche et calendrier (prochaines étapes) validés par les participants.
2. Actions inscrites dans la CTG : Accompagnement au métier d'assistantes maternelles sur les Hautes Baronnies Point d'étape et ateliers prévus en septembre
3. Rencontre inter-territoire à planifier pour début 2022 (attente élections en cours à la CC Sisteronais Buëch).
4. Démarche à inscrire dans la convention de partenariat avec la Mutuelle Petite-Enfance pour son intervention spécifique sur le territoire des Hautes-Baronnies.